



2 **Projet d'agglomération** Lausanne-Morges



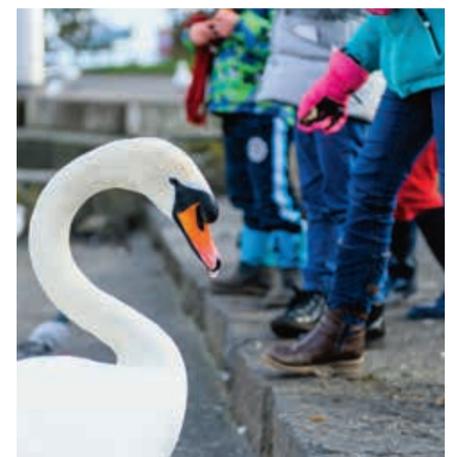
Afin de limiter le mitage du territoire suisse, la Confédération a lancé au début des années 2000, un vaste programme d'encouragement pour le développement des agglomérations. L'objectif clairement affirmé est de limiter les déplacements en regroupant le plus possible les habitants et les emplois dans des périmètres offrant une mobilité élevée pour tous les modes de déplacement. La Ville de Morges est intégrée dans l'agglomération

Lausanne-Morges, qui a déposé un projet auprès de la Confédération en 2007. La haute qualité de ce dernier, favorisant la coordination entre le développement de l'urbanisation et l'amélioration du réseau de transport tout en préservant les zones vertes, le classe parmi les meilleurs dossiers présentés à la Confédération. En signant la participation à ce projet d'agglomération, la Ville de Morges s'est également engagée à en réaliser les différentes mesures. Hormis les actions liées à

l'aménagement du territoire, qui font l'objet de différents plans partiels d'affectation (PPA) actuellement en cours d'élaboration, de nombreuses mesures infrastructurelles sont également envisagées comme la requalification de routes, le développement des transports publics, la création d'itinéraires pour la mobilité douce mais également des mesures environnementales. Bien entendu, les actions de la Ville ne se limitent pas exclusivement à celles prévues dans le projet. Ainsi, des actions « plus petites », comme



3 **Requalification** de l'avenue de Marcelin



5 **L'alimentation sauvage** en milieu urbain



8 **Morges Région** Tourisme vous informe

par exemple le développement d'écojardins, la mise en place de ruches en ville, la lutte biologique par des lâchés d'insectes auxiliaires sont des engagements qui, mis bout à bout, apportent une haute qualité de vie à notre population.

Jean-Jacques Aubert, municipal, Infrastructures, énergies et espaces publics

GRAND ANGLE

Concrétisation des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges



Le futur quartier Morges Gare-Sud

L'agglomération Lausanne-Morges, constituée en 2007 par une convention engageant la Confédération, le Canton, les Associations régionales et les Communes, œuvre pour faire face aux futurs défis liés à la mobilité, à l'augmentation du nombre d'habitants et à leur qualité de vie. L'agglomération compte 27 communes, 278'000 habitants (40 % de la population du Canton de Vaud) et 160'000 emplois (60 % des emplois du Canton).

La Confédération a fortement soutenu financièrement la 1^{re} génération PALM, projet d'agglomération, couvrant la période 2011-2014. Elle l'a appréciée sur la base de 4 critères d'efficacité: l'amélioration qualitative du système de transports, une urbanisation clairvoyante, la préservation de l'environnement et l'amélioration de la sécurité du trafic. Il en est de même pour le PALM de «2^e génération» (période 2015-2018), qui prend en compte les projets du PALM «1^{re} génération», en accroît la cohérence en les adaptant à l'évolution du contexte actuel et propose de nouveaux projets.

Un projet urbain au service d'un aménagement durable

Le PALM est chargé de mettre en place et de coordonner des projets urbanistiques selon trois axes principaux: la mobilité, l'urbanisation et les espaces verts.

La priorité du PALM est d'orienter l'essor des habitants et emplois dans le périmètre de l'agglomération, portions de territoire les mieux desservies en transports publics et en services. Cette stratégie se nomme également «développement vers l'intérieur» et vise les objectifs suivants:

- limiter les déplacements individuels motorisés en renforçant l'attractivité des transports publics et de la mobilité douce (piétons, vélos);
- définir les espaces constructibles au sein

même de l'agglomération pour pouvoir orienter «le développement vers l'intérieur»;

- préserver et développer les espaces verts.

Se déplacer mieux dans l'agglomération

L'image de liberté est souvent associée à l'usage d'un véhicule individuel. Néanmoins, dans l'agglomération, ce mode de transports devient de moins en moins performant. Les contraintes liées à une circulation très dense, aux embouteillages réguliers et aux problèmes de stationnement engendrent un temps de parcours supérieur à celui des transports publics. En conséquence, l'intégration de divers modes de transport (mobilité combinée) revêt un intérêt grandissant et représente l'avenir de la mobilité.

La première mesure PALM concrétisée sur le territoire de notre commune est la réalisation du passage inférieur En Bonjean pour la mobilité douce. Cet ouvrage permet aux habitants des quartiers au Sud et au Nord des voies CFF de les franchir à pied ou à vélo et d'accéder aux transports publics. Toujours dans cette zone, la route cantonale en direction de Genève a été remodelée afin d'améliorer la sécurité avec une bande cyclable colorée et une chaussée élargie afin d'éviter les conflits éventuels avec la circulation automobile. Les cheminements piétonniers ont tous été séparés de la voirie, y compris le trottoir entre le giratoire du Petit-Bois et Tolochenaz, au Nord de la chaussée. Sur l'avenue de Riond-Bosson, le cheminement des piétons en direction de la ville sera amélioré par la création d'un trottoir partant de l'arrêt de bus au Nord de la déchetterie communale et par un nouvel arrêt pour les transports publics à proximité du giratoire de Bonjean. Quant au chantier de requalification de l'avenue de Marcelin (voir p. 3), il devrait débuter cette année encore.

Un développement vers l'intérieur

L'Arc lémanique est la région suisse qui

souffre le plus de la pénurie de logements. Selon le dernier recensement des logements vacants (OFS, 06.2011), il est fait mention d'un taux de 0.25% quand le taux admis pour un marché équilibré est de 1.5%.

Un développement urbain à court terme est donc nécessaire, mais il s'agit de le réaliser en priorité au sein de l'agglomération sur des emplacements appropriés tout en améliorant la qualité des espaces existants.

Des projets urbanistiques «durables»

L'urbanisation «durable» constitue l'un des principes définis dans le PALM pour un développement équilibré à l'horizon 2030. Cette notion, basée sur la recherche d'une meilleure qualité de vie, s'applique à des

Le réseau vert

Urbaniser, développer le tissu bâti, construire de nouvelles infrastructures de transport, répondre à la pression démographique et à l'évolution du marché de l'emploi, le tout dans le respect du développement durable, tel est le défi de l'agglomération.

Le PALM s'engage en faveur d'une qualité environnementale élevée et propose des actions concrètes destinées à façonner une agglomération où il fait bon vivre.

Au travers de sa politique de l'environnement, l'agglomération atteindra, à moyen terme, un aménagement d'espaces verts mieux adapté aux attentes de la population et à la préservation des milieux naturels (biodiversité).



Ruches près du Parc de l'Indépendance

projets d'envergure plus compacts, permettant d'accueillir plus de personnes dans des conditions idéales. Cela signifie notamment une offre variée en types d'habitat et une diversité dans leur affectation. Elle vise aussi à favoriser les liens sociaux et à offrir à ses résidents des services de proximité (écoles, commerces, santé, loisirs, etc.).

On peut sans autre affirmer que le quartier En Bonjean peut se considérer comme un quartier durable car il offre notamment à ses habitants un cadre verdoyant et des constructions faisant appel à des énergies renouvelables tout en étant proches du centre-ville. Il en sera sans doute de même pour le quartier dont la construction démarre actuellement à l'Est de Morges et qui occupera les terrains de l'ancienne Fonderie Neeser.

Les différents plans d'affectation en cours de légalisation, que ce soit pour Prairie-Nord - L'Eglantine, Prairie-Sud ou La Longeraie, respecteront cette volonté d'offrir à la population des quartiers durables. La densification au centre-ville, notamment avec le futur quartier de Morges Gare-Sud dont les constructions devraient débuter en 2017, cherchera également à respecter ces critères. Des espaces conviviaux seront ouverts au public tel le square Charpentiers-Nord par exemple.

L'offre en lieux de rencontre sous la forme de square, mail ou parc public se renforce et se développera en ville. La richesse des parcs de l'Indépendance et de Vertou n'est plus à démontrer. Toutefois, la volonté forte de développer des lieux agréables est marquée par la réalisation du square des Charpentiers mais aussi par l'aménagement du parc de Beausobre. Ce dernier devrait être accessible au public dès cet été.

Mais d'autres mesures comme l'installation de ruches vers le Parc de l'Indépendance ou la plantation d'arbres fruitiers à la Gracieuse mais aussi des jardins familiaux à Chanel ou des jardins partagés à la Vogéaz sont autant d'actions qui amènent un peu de campagne en ville.

La renaturation du cours d'eau Le Bief à la limite territoriale de la commune de Prévèrenge permettra d'éviter l'ensablement du port à son embouchure tout en développant la biodiversité.

Alain Jaccard, chef de service Infrastructures, énergies et espaces publics



Plus d'informations sur www.lausanne-morges.ch

GRAND ANGLE

Les futures transformations de l'avenue de Marcelin



Fluidifier le trafic sur un axe principal, améliorer la visibilité des différents modes de déplacement, favoriser l'accès aux transports publics, renforcer la sécurité des usagers les plus vulnérables tels que piétons et cyclistes, voilà les défis qui se posent aux ingénieurs et techniciens qui planchent sur le projet de requalification de l'avenue de Marcelin. Une étude qui s'étend d'abord, depuis l'avenue Jean-Jacques-Cart jusqu'à Marcelin et dans une deuxième étape jusqu'à Echichens.

Historique

Appelée encore « Route de la Vallée » au début du siècle dernier, cet axe important accède au statut d'avenue dès 1957, suite à d'importants travaux d'élargissement et à la construction de murs en moellons de pierres naturelles qui sont la signature typique de cette rue.

C'est au début des années soixante que l'avenue Jean-Jacques-Cart subit l'impact de la construction de l'autoroute. Ces travaux gigantesques la façonnent dans la configuration que nous lui connaissons aujourd'hui, encadrée entre de hauts murs de soutènement.

Situation actuelle

L'axe Jean-Jacques-Cart – Marcelin – Moulin supporte une forte charge de trafic. Des bus empruntent ces artères à des fréquences élevées, de plus en plus nombreux et de plus en plus grands, pour offrir une capacité de transport suffisante en direction des villages voisins, des communes plus éloignées ou en direction de l'hôpital par l'avenue de Chanel. Appelée à devenir un axe principal, cette artère doit être adaptée. C'est aussi le cas du carrefour de la Tour, à la jonction des avenues Jean-Jacques-Cart et Marcelin. Des mesures pour en améliorer la fluidité vont être prises dans le cadre du projet de requalification de l'avenue de Marcelin proposé

par le service Infrastructures, énergies et espaces publics.

La requalification

Requalifier, c'est réorganiser la route pour permettre la cohabitation de ses différents usagers. Une requalification tient compte de l'environnement de la route et vise à améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements. Les usagers pris en compte sont les transports individuels motorisés, les transports publics, les cyclistes et les piétons, ces deux dernières catégories étant généralement qualifiées de mobilité douce.

Cette requalification s'inscrit avec le giratoire de la Tour, comme mesure prioritaire, répertoriée dans la liste des objets du Plan d'agglomération Lausanne Morges (PALM), réalisations qui sont subventionnées par la Confédération.

Ce qui va être amélioré

Les principaux éléments développés dans ce projet sont présentés dans le sens d'un cheminement allant de l'avenue Jean-Jacques-Cart en direction du Centre d'enseignement de Marcelin.

D'abord la sécurité des piétons doit être améliorée sur l'avenue Jean-Jacques-Cart, et plus particulièrement sur la traversée du carrefour avec les chemins du Banc-Vert et de Saint-Roch. La configuration des lieux, avec de hauts murs de soutènement, est particulièrement contraignante. C'est une traversée protégée par un feu qui sera proposée pour réguler les priorités piétons, cyclistes et véhicules motorisés.

Puis le carrefour de la Tour, élément essentiel du projet, sera transformé en giratoire (voir plan). Cette importante réalisation demande des surfaces qui devront être trouvées sur les terrains voisins. Dans cette optique, la commune a déjà acquis l'immeuble N°9 de l'avenue Jean-Jacques-Cart, avec pour corollaire la démolition du bâtiment.



Plan du futur giratoire de la Tour



Si nous continuons à monter en direction de Marcelin, c'est le carrefour avec l'avenue de Chanel qui verra sa configuration améliorée pour le passage des bus en direction de l'hôpital, suivi du réaménagement des arrêts pour améliorer leur visibilité et l'accès aux plateformes surbaissées des nouveaux modèles de véhicules.

Tout au long de l'avenue de Marcelin, les trottoirs parfois très étroits et la bande cyclable doivent être adaptés aux normes et critères de sécurité actuels. Dans le sens montant, le trottoir sera élargi et sa surface répartie entre piétons et cyclistes. Dans le sens descendant, une réorganisation du stationnement permettra l'élargissement du trottoir pour les piétons et le renouvellement de l'arborisation dépréssante.

Une caractéristique du projet est la réalisation de trottoirs continus sur toute la longueur de l'avenue de Marcelin. Ils seront clairement identifiés comme prioritaires. La continuité des cheminements piétonniers sera marquée par une ligne continue de pavés et de bordures devant les accès aux chemins privés.

Le carrefour avec l'avenue des Reneveyres et l'avenue du Delay sera rétabli dans une configuration surélevée pour marquer clairement les traversées piétonnes.

Nous arrivons à la hauteur du Centre d'enseignement de Marcelin. Là, les arrêts de bus seront entièrement reconfigurés pour gérer et absorber les groupes d'apprentis et étudiants qui empruntent les transports publics.

Cette énumération serait incomplète si nous ne parlons pas du tronçon de route qui monte du site de Marcelin à Echichens. En effet, les usagers les plus vulnérables que sont les piétons et les cyclistes y cheminent dans des conditions des plus précaires. Cette partie de l'avenue de Marcelin est l'objet d'un projet distinct, piloté par le Service cantonal des routes, et qui dans la continuité de ce qui vient d'être exposé, prévoit la réalisation d'une piste mixte piétons et cyclistes à la montée, jusqu'à l'entrée du village d'Echichens.

La réalisation

Un projet de cet ampleur ne peut se réaliser que si tous les acteurs organisent leurs interventions en conséquence. Une coordination étroite est donc mise en œuvre avec tous les services qui exploitent des infrastructures souterraines dans notre ville et les réseaux souterrains seront entièrement réhabilités ou remplacés avant que les entreprises n'interviennent pour les aménagements routiers.

Actuellement entre les mains des services cantonaux pour les procédures d'examen et de permis de construire, ce projet sera soumis au Conseil communal ce printemps encore. Si les procédures se déroulent sans accroc majeur, le début des travaux peut être envisagé pour la fin de cette année, la durée d'une telle réalisation étant estimée à environ 18 mois.

Alain Bovy, responsable des services techniques, service Infrastructures, énergies et espaces publics

Message de la police

Vous devez déposer une plainte pénale? Gagnez du temps, en le faisant en ligne.

Lorsque que vous êtes victime de vol simple, commis par un inconnu et sans signalement de l'auteur, de dommages à la propriété sur un objet ou sur un véhicule ou que vous ayez besoin d'un avis de perte de documents d'identité officiel suisse ou étranger, il vous est

possible de préparer une plainte pénale depuis votre domicile grâce à la mise en place de la E-plainte.

Comment?

Il suffit de vous rendre sur www.vd.ch et de sélectionner « Portail des prestations en ligne ». Ensuite, vous cliquez sur « particuliers » et allez dans la rubrique « justice et droit » puis « dépôt

de plainte pénale ». Suivez et remplissez scrupuleusement les données qui vous sont demandées avant d'imprimer votre plainte. Prenez-la et présentez-vous dans n'importe quel poste de police ou de gendarmerie afin de faire valider votre plainte et de repartir avec une copie pour votre assurance.

Votre police reste, bien sûr, à votre disposition

pour tout renseignement ou pour l'enregistrement d'une plainte directement à notre guichet. Nous vous rappelons toutefois qu'il peut y avoir un petit délai d'attente.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Opération Eco Familles, comment économiser sur vos factures d'électricité



Iceberg érodé dérivant dans la mer du Labrador au large du Groenland, © Yann Arthus-Bertrand

En décembre 2015 aura lieu la Conférence de Paris. A cette occasion, des représentants de pays du monde entier se réuniront pour signer le premier accord mondial pour une action commune contre le réchauffement climatique. Ce sera la plus importante déclaration de solidarité et de collaboration inter-gouvernementale de l'histoire.

Morges, Cité de l'Energie, s'engage déjà dans le cadre de son programme de développement durable pour une consommation

d'énergies responsable, notamment en encourageant les économies et l'usage d'énergies d'origines renouvelables. En partenariat avec Romande Energie, Terragir et J'aime ma planète, la Ville présente aujourd'hui l'opération Eco Familles. C'est une main tendue aux ménages désireux de réduire leur consommation énergétique, afin d'alléger leur conscience et portefeuille, laquelle prendra forme en deux étapes.

Exposition «L'énergie: Quels choix pour demain?»

20 photos, dont la majorité sont prises par le fameux photographe Yann Arthus-Bertrand, sont exposées et accompagnées d'éléments interactifs permettant par exemple de mesurer l'énergie que peut produire notre corps. L'exposition, destinée au tout public, encourage une réflexion au sujet de l'énergie au sens large, offrant une occasion de penser aux enjeux d'une meilleure gestion de nos ressources, à l'échelle planétaire comme à l'échelle morgienne.

Où? Espace 81, Grand-Rue 81, 1110 Morges
Quand? Du 14 au 22 mars 2015
Portes ouvertes: lundi-vendredi 10h-18h, samedi 9h-18h, dimanche 14h-18h

Un suivi innovateur et personnalisé pour 50 ménages morgiens afin d'encourager et mesurer l'impact de leurs efforts.

Dans un deuxième temps, les ménages sont invités à s'inscrire sur la plateforme DÉ-CLICS de Romande Energie. En devenant membre, ils bénéficient d'avantages, dont un guide pour économiser l'énergie, un outil de suivi de leurs consommations, et des invitations et offres exclusives.

Les habitants de la Ville de Morges pourront s'inscrire à l'opération Eco Familles via cette plateforme. Les 50 premiers inscrits seront accompagnés sur une durée d'un an par les experts de Terragir énergie solidaire, afin de réduire leur consommation énergétique. Des objectifs seront déterminés d'un commun accord avec eux, afin d'offrir un suivi personnalisé à chacun des ménages. Cette opération aura lieu du 1^{er} juin 2015 au 1^{er} juin 2016.

Marc Bungener, délégué a.i. au développement durable, service Aménagement du territoire et développement durable



Inscriptions et informations sur www.morges.ch/ecofamilles

La Nature dans la Ville

Aujourd'hui, lorsqu'on mentionne le mot Nature, le sens qu'on lui attribue est souvent en opposition au mot Ville. Certaines perceptions courantes suggèrent que nature et ville soit des espaces avec des caractéristiques différentes. La nature c'est ce qui entoure la ville non? La ville est grise et la nature est verte? Et si la ville n'était qu'une preuve de l'activité humaine, la nature serait-elle l'espace dépourvu d'activité humaine?

En réalité, la nature est partout. Dans la ville, il y a des oiseaux, des plantes, des insectes, et des mammifères comme nous! Notre Ville n'est-elle alors pas un élément aussi naturel qu'une fourmière ou une ruche d'abeilles?

Manifestation et rencontre

Le samedi 9 mai 2015 dès 8h, venez nombreux à la manifestation Nature en Ville, qui aura lieu dans la Grand-Rue durant le marché. Saisissez l'opportunité d'en apprendre plus sur les différentes formes de nature que nous trouvons à Morges. Les thématiques traitées seront diverses, partant d'une exploration des formes de nature en ville, passant par le jardinage urbain, jusqu'à l'identification d'espèces.

Les ateliers

La Municipalité vous invite à participer en vous inscrivant à l'un de ces ateliers:

- Pimp your Balcony: equiterre vous apprendra les bases du jardinage urbain, et vous propose un kit pour transformer votre balcon en jardin gourmand. Atelier limité à 50 places.
- Eau'tour du Léman: L'Association pour la sauvegarde du Léman propose des ateliers d'activités didactiques et d'infos liés à la découverte du monde vivant du Léman.
- Atelier de fabrication d'hôtels à insectes et nichoirs avec J'aime ma planète.

Marc Bungener, délégué a.i. au développement durable, service Aménagement du territoire et développement durable

Entretien avec Philippe Beck responsable d'Ecojardins



A Vogeardin, des enfants de l'école voisine participent à l'entretien du jardin

Qu'est-ce qu'Ecojardins Morges? Et quels sont vos principes directeurs?

Ecojardins Morges, c'est un petit groupe visant à promouvoir et coordonner le développement de jardins urbains bio, cultivés en commun, et dont on partage librement les récoltes, inspirés des principes des « Incroyables comestibles ».

Qu'avez-vous accompli jusqu'à présent?

Née en 2012, l'idée a trouvé le soutien de la Ville de Morges, qui a mis à disposition un terrain à la Vogéaz. Une séance d'information a réuni 28 habitants du quartier, tous enthousiastes. Commencé en juin 2013, ce premier jardin a rapidement grandi, embelli et a porté de magnifiques récoltes.

L'aventure se poursuit avec travaux pratiques, cours de perfectionnement et échanges d'astuces, réunions de concertation, grillades ou apéros, et toujours en partenariat avec la Ville, qui nous a aidé à installer un point d'eau et offert du matériel pour construire des serres.

Chacune, chacun est bienvenu à « Vogeardin », quelles que soient son expérience du jardinage, sa force physique et sa disponibilité: on peut venir pour bavarder ou pour apporter à boire à ceux qui transpirent... Un coin repos avec banc et parasols est là pour ça!

En 2014, un 2^e jardin est né à Préverenges, cette fois dans une propriété privée. La participation y est réservée à des personnes agréées par les habitants de la maison; mais les candidatures sont bienvenues!

Comment peut-on s'engager à vos côtés?

Les intéressés peuvent s'adresser à nous: soit pour rejoindre un des deux jardins existants, soit pour en créer un avec notre aide. Les parcelles peuvent être grandes ou petites: même un jardin en bac est passionnant à réaliser! L'essentiel est que des habitants du voisinage participent et que l'on puisse partager des idées de jardinage et des récoltes qu'on mangera chez soi ou tous ensemble – l'occasion de faire la fête!

Marc Bungener, délégué a.i. au développement durable, service Aménagement du territoire et développement durable

Contact

Ecojardins: Philippe Beck,
021 802 21 75,
pbeck@formation3.ch
Plus d'informations sur
Le Blog d'Ecojardins Morges
<https://ecojardinsmorges.wordpress.com>



Plus d'informations sur www.morges.ch/nature
Inscriptions:
urbanisme@morges.ch
ou tél. 021 804 96 70



Festival Morges-sous-Rire du 5 au 13 juin 2015

Vous avez à nouveau rendez-vous avec l'humour cet été! Durant 9 jours le festival propose une programmation de choix: têtes d'affiche, jeunes talents et découvertes! 41 artistes de renom se partageront tour à tour la scène du Théâtre de Beausobre, du Chapiteau et du Café-Théâtre. Programme complet et ouverture de la location le 25 mars!

Pour la 2^e fois le Festival propose aux jeunes humoristes de talent un concours pour se faire connaître auprès d'un public et d'un jury avertis.

Plus d'informations et inscriptions sur www.morges-sous-rire.ch

ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

Les risques de l'alimentation d'animaux sauvages en milieu urbain



Morges comme d'autres communes fait face au phénomène de familiarité d'animaux sauvages sur son territoire. Pour éviter des comportements anormaux, certains principes doivent être respectés comme leur nourrissage qui est à proscrire car il n'est ni naturel ni adapté à leur mode de vie.

Que savoir sur les principaux mammifères et oiseaux trouvés en ville?

Les renards sont attirés par les odeurs de nourriture. A Morges, du fait que les ordu-

res ménagères ne sont plus déposées dans des sacs sur la voie publique mais dans des containers, les goupils ne trouvent plus de nourriture providentielle dans les ordures ménagères. Par ailleurs, nous rappelons que le nourrissage de renardeaux est interdit. Les rats sont des mammifères intelligents qui cohabitent depuis longtemps avec l'homme. Ils vivent dans les égouts et il n'est pas rare d'en observer au bord du lac aux endroits où du pain est distribué aux oiseaux. La familiarité de ceux-ci n'est pas appréciée par tout le monde. Une solution pour diminuer leur population est de cesser

de laisser de la nourriture au sol en donnant à manger aux oiseaux.

Les hérissons, qui sont de précieux auxiliaires du jardinier, ne doivent en général pas être nourris. Il ne faut surtout pas leur donner du lait de vache, de substitution pour bébé ou du pain. On peut tout au plus leur aménager un endroit avec des branchages et des feuilles pour hiverner.

Les pigeons, eux trouvent assez de nourriture, même en hiver. En ville, du fait qu'il n'y a pas de prédateur, la concentration est préjudiciable aux colonies qui abritent des animaux malades et des parasites. Une population diminuée par des tirs de sélection n'est qu'une mesure temporaire. En effet, le nombre d'oiseaux va rapidement être compensé selon la nourriture à disposition. Il faut rappeler que les fientes peuvent être porteuses d'agents pathogènes et salissent façades et sols.

Les canards et les cygnes ont suffisamment de quoi s'alimenter dans leur milieu naturel tout au long de l'année. Il n'est pas conseillé de leur donner du pain, car cette nourriture peut engendrer des carences alimentaires. D'autre part, des comportements anormaux peuvent se manifester au sein de ces volatiles, par exemple, les harles bièvres (espèce de canard) qui mangent des mollusques se mettent à chasser les canards pour manger du pain.

Les corneilles et les corbeaux freux créent d'autres désagréments, soit en s'attaquant

aux poubelles pour les unes et faisant beaucoup de bruit à l'aube pour les autres.

Les mésanges, moineaux, merles et pinsons peuvent être nourris que si le sol est entièrement recouvert de neige ou gelé. Dans ce cas, placez la nourriture le matin ou éventuellement en fin d'après-midi, si possible à un endroit inaccessible aux chats.

Et que dit la loi?

Dans le règlement d'exécution de la loi sur la faune (RLFaune), il est précisé «*Il est interdit de nourrir les oiseaux et les mammifères sauvages. Du 1^{er} novembre au 15 avril, le nourrissage des petits passereaux et des oiseaux aquatiques est admis.*»

Nous vous recommandons donc de ne pas nourrir les mammifères et oiseaux, cela déséquilibre les lois de la sélection naturelle et favorise les maladies et la pullulation de certaines espèces.

Philippe Regamey, chargé de mission, service Infrastructures, énergies et espaces publics

Plus d'informations sur www.svpa.ch/protection_animaux
www.protection-animaux.com
www.vd.ch/themes/environnement/faune_nature

La minute verte Comment lutter contre les parasites



Quelques conseils avisés pour vos jardins de la part d'un fournisseur de coccinelles.

Quels sont les principaux insectes nuisibles dans nos jardins?

Les pucerons, le carpocapse de pommes (sur pommiers, poiriers, noix et cognassier), le carpocapse de prunes (sur pruniers, mirabelliers), les otiorrhynques, la pyrale du buis, diverses espèces de chenilles, diverses espèces de mouches de légumes, les vers

de framboises et les acariens tétranyques (quand il fait chaud).

Quels prédateurs conseillerez-vous contre ces derniers?

Il faut distinguer les prédateurs qu'on peut favoriser dans le jardin en offrant des niches, des refuges, sans utiliser de pesticides à large effet, et qui favorisent la biodiversité des prédateurs achetés/lâchés.

Dans un jardin avec une grande biodiversité

on trouve des hérissons, oiseaux, soricidés, araignées, lézards, syrphidés, dermoptères, nématodes entomophages. Si ces prédateurs «naturels» ne suffisent pas – par exemple quand les colonies des pucerons «explorent» au printemps – on peut alors lâcher des prédateurs élevés tels que:

- les larves et adultes des coccinelles qui mangent jusqu'à 100 pucerons par jour. Il faut lâcher 2 larves par colonie de pucerons, tenir à l'écart des fourmis et offrir des niches pour les coccinelles afin qu'elles restent dans le jardin;
- les larves des chrysopes ou «lions des pucerons», la guêpe parasitoïde contre la carpocapse du prunier;
- les nématodes contre les larves de l'otiorrhynque à utiliser contre les larves de ce coléoptère, de mi-avril jusqu'à mi-juin ou de septembre jusqu'à mi-octobre;
- les acariens prédateurs contre les acariens

tétranyques (seulement au cas de températures élevées et humidité élevée).

En jardinage bio, on utilise aussi des produits à base de virus et bactéries, comme le virus de la granuloose du carpocapse contre la carpocapse des pommiers, poiriers. Les virus ne sont pas vraiment des prédateurs, parce qu'ils ne sont pas considérés vivants.

Quelle est la meilleure époque pour installer un refuge à coccinelles ou chrysopes et où faut-il l'installer?

En tout temps à l'exception de l'hiver. Installé en automne, il devient un refuge pour l'hibernation. Installé en printemps ou en été, il est un refuge contre le mauvais temps en général.

Propos recueillis par Stanley Mathey, contremaître, service Infrastructures, énergies et espaces publics

Plus d'informations sur www.biogarten.ch/fr



Diabolo Festival: quatrième!

Les 20 et 21 juin 2015, Diabolo Festival – l'événement rien que pour les enfants – offrira, pour sa 4^e édition, une farandole de sons, d'images et de couleurs pour initier le jeune public aux arts de la scène (théâtre, musique, cirque, magie, contes, etc.). À côté des spectacles, le festival proposera également des espaces créatifs, ludiques et sportifs, des zones de détente, ou encore

des stands de restauration. Des rires, des sourires, des frissons... une sortie en famille qui promet d'être belle.

Nouveauté cette année:

Les spectacles pourront être réservés à l'avance sur www.diabolofestival.ch dès le 12 mars 2015. Et, en primeur, le festival est heureux d'annon-

cer la venue d'Henri Dès les samedi 20 et dimanche 21 juin à 11h. La location est déjà ouverte pour ce spectacle.

CULTURE

Bibliothèque numérique, une nouvelle prestation



Depuis le début de l'année, la Bibliothèque municipale offre à ses usagers la possibilité d'emprunter des livres en version numérique.

Comment ça marche?

L'emprunt de ce type de document se fait via la plateforme «E-Bibliomedia» mise en place par Bibliomedia Suisse¹. Une fois ouvert un compte sur cette plateforme, chaque lecteur a la possibilité d'emprunter jusqu'à sept livres numériques pour une durée de trois semaines.

En pratique, il suffit dans un premier temps au lecteur déjà inscrit à la Bibliothèque municipale de faire part aux bibliothécaires de son désir d'emprunter des livres numé-

riques. Une fois son inscription validée, le lecteur reçoit une confirmation par courrier électronique de l'ouverture d'un compte à son nom sur la plateforme d'emprunt. Il lui est ensuite possible de télécharger les livres qui l'intéressent sur son support de lecture.

Important à savoir

Les livres en version numériques proposés étant en format E-pub et/ou PDF, il est possible de les lire sur une grande variété de supports, qu'il s'agisse de liseuses, de tablettes ou de smartphones.

Néanmoins il est nécessaire pour chaque abonné à la plateforme de se créer un identifiant Adobe afin de pouvoir ouvrir le verrou



numérique du document. Cet identifiant permet en outre de lire un même document sur plusieurs supports.

Toujours plus de livres en version numériques

Le catalogue numérique compte pour l'instant environ 500 titres, surtout des romans. Il devrait s'enrichir par la suite de 1000 nouveaux titres par année.

Sébastien Lê, aide bibliothécaire, Bibliothèque municipale

Pour des explications techniques détaillées, rendez-vous sur:

<http://bibliomedia.cantookstation.eu/aide/guides>

Pour des explications détaillées sur la manière d'emprunter un livre numérique, rendez-vous sur:

http://bibliomedia.cantookstation.eu/aide/guides/search_hints

Pour la création d'un identifiant Adobe, rendez-vous sur: www.adobe.com/fr/account/sign-in.adobedotcom.html

¹ Bibliomedia Suisse est une fondation de droit public active dans le développement des bibliothèques et la promotion de la lecture. Plus d'infos sur www.bibliomedia.ch

Les salves poétiques

Un événement proposé par l'Association Poésie en Mouvement, POEM



Lors de la première édition des «Salves poétiques», qui aura lieu du 21 au 24 avril 2015 en Ville de Morges, le public aura l'occasion de se familiariser avec l'art méconnu mais passionnant de la poésie.

L'idée s'inspire du concept de «jumelage poétique», mis en œuvre par Dominique Sorrente en 2009 à Pistoia (Toscane) et en 2010 à l'Isle-sur-la-Sorgue et Marseille: Des poètes réunis pendant quelques jours vivent des temps de création poétique, puis rencontrent le public par la lecture de leurs textes. Cette démarche s'inscrit dans un lieu géographique, Morges et sa région, qui sert d'inspiration au travail. Elle vise à donner une place à la poésie, à l'inviter dans la ville, à en permettre la découverte.

La manifestation s'articule autour de trois axes

- La création de textes par les poètes invités: ateliers d'écriture, promenades inspirantes et retour au public par des lectures, à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, la Lecture sous le Marronnier, le 23 avril à la Grand-Rue, dès 16h30.
- L'association avec la jeunesse: création de textes par les gymnasiens, travail de sensibilisation à la poésie, rencontres avec les poètes.
- Le partage avec le public: ateliers créatifs d'écriture (sur inscription), lectures, comme lors de la Nuit des poètes du 24 avril.

Questions à Laurence Verrey, présidente de l'Association Poem, à l'origine du projet

Comment vous est venue l'idée de cet événement?

Je rêvais d'une aventure poétique collective, telle que vécue en France en 2010: convier des poètes d'ici et d'ailleurs à une écriture spontanée qui renouvelle le regard sur notre microcosme morgien.

Quels auteurs et invités désirez-vous présenter au public?

Les auteurs invités sont quatre poètes de Suisse romande, quatre poètes de France, Corse, Tchad et Syrie, l'idée étant la découverte de la diversité des langages poétiques francophones. Seront également présents une slameuse française, une comédienne ainsi que deux écrivains morgiens.

La manifestation se termine par la Nuit des poètes, pouvez-vous nous en dire plus sur cette soirée du 24 avril?

C'est encore une inconnue... les jeunes étudiants qui se seront lancés dans l'écriture, de manière intime, seront-ils prêts à lire leurs textes en public? Qu'ils sachent que la parole leur est donnée, de même qu'aux poètes invités, comme une occasion de découvrir le bonheur de l'expression comme un don et une liberté.

Diane Thibault, responsable bibliothèque, Section adultes

Plus d'informations sur www.salvespoetiques.ch et www.facebook.com/poesieenmouvement
Inscriptions à ateliers.salvespoetiques@gmail.com



Portrait

Jeanne Gerster, des yeux et un objectif au service des plus démunis



Ce nom vous dit quelque chose? Vous l'avez certainement déjà lu sur le générique de certaines émissions phares de la RTS...

Jeune femme discrète, Jeanne Gerster vit à Morges depuis plusieurs années. Photographe diplômée de l'école de Vevey, elle a choisi de mettre son objectif au service des causes sociales qui lui sont chères.

La photographie lui permet, comme elle le déclare «de donner la parole à celles et ceux qui ne l'ont plus, de les écouter, de partager, de témoigner».

Azerbaïdjan, Algérie, Chine, Inde, Kosovo, Madagascar, Pologne, Roumanie..., Jeanne Gerster arpente la planète pour témoigner de la vie des plus démunis, des injustices et des dégâts causés par l'homme tels que les déplacés internes d'Azerbaïdjan vivant dans des wagons de marchandises par des températures allant de 30 à 40 degrés, les conditions de retour de réfugiés renvoyés chez eux après des années de vie en Suisse et l'impact de notre société de consommation sur l'environnement en Inde, en Suisse et à Sumatra... Son regard sensible et attentif observe et nous offre, au travers de ses photos, des témoignages qui questionnent et ne laissent pas indifférents.

Ne délaissant pas la photographie, Jeanne a choisi de s'exprimer également au travers de «l'image en mouvement». Depuis plusieurs années, elle travaille en tant que «camerawoman» à la RTS collaborant aux émissions *Passe-moi les jumelles*, *Temps Présent* et *36,9°*.

Dans le cadre de l'animation du *Samedi des bibliothèques vaudoises* qui aura, cette année, pour titre: «Tous pareils, tous différents», Jeanne Gerster exposera quelques photographies à la Bibliothèque de Morges. Le vernissage aura lieu le samedi 7 mars à 16h00 en Section Adultes. L'exposition sera visible durant les mois de mars et avril.

Corinne Andrey Laffely, responsable bibliothèque, Section jeunesse



Plus d'informations sur www.g-ecko.ch et <http://biblio.morges.ch>

Espace 81 : les prochaines expositions

L'énergie, quels choix pour demain ?
Du 14 au 22 mars

Découvrez les différentes formes d'énergie et leurs utilisations tant sur le plan géologique, que géographique, historique, social ou économique. Des photos de Yann Arthus-Bertrand permettront aux petits et aux grands de se familiariser avec ce thème.

Le sport et les Mérites sportifs,
du 25 mars au 19 avril

Dans cette exposition, différentes facettes du sport seront présentées, ainsi que la diversité des activités sportives présentes à Morges. Les Mérites sportifs morgiens seront également à l'honneur, en vue de la cérémonie du 31 mars 2015.

Opéra Marco Polo,
du 22 avril au 12 mai

Le Conservatoire de l'Ouest Vaudois vous invite à découvrir son prochain grand spectacle, l'Opéra « Marco Polo et la Princesse de Chine », avec la participation de plus de cent élèves encadrés par leurs professeurs. Orchestre symphonique, chœurs, solistes et

mise en scène seront les ingrédients de cette nouvelle aventure musicale. Cette exposition vous donnera certainement envie d'assister à la première, le samedi 9 mai 2015 à 19h00 au Théâtre de Beausobre à Morges.

SPORT

Les sportifs morgiens de l'année 2014



Les mérites sportifs 2013

La Ville de Morges compte de nombreux clubs sportifs, qui forment des centaines d'enfants et jeunes à leur discipline respective. Certains de ces sportifs, talentueux et assidus, réalisent des performances exceptionnelles. La cérémonie des Mérites sportifs et des bénévoles permet de les récompenser et de les mettre en valeur.

Les meilleurs sportifs et bénévoles de l'année 2014 seront récompensés lors d'une cérémonie publique qui se déroulera, cette année, le **mardi 31 mars 2015 à 18h30** au Casino de Morges.

Trois catégories récompensées

La récompense du mérite sportif de la Ville de Morges est remise dans trois catégories : le mérite par équipe, le mérite individuel masculin et le mérite individuel féminin. Les candidats sont présentés par leur club selon les critères de sélection suivants : une équipe ou un sportif doit avoir réalisé au moins un titre ou podium dans un championnat, un tournoi ou une compétition de niveau national pour être nominé.

Une reconnaissance officielle

Le lauréat de chaque mérite sera désigné par la Commission consultative des sports et récompensé lors de la cérémonie officielle. Ce sont donc des véritables talents qui seront nominés et primés, car décro-

cher un podium dans un championnat national, voire international, est une performance sportive de premier ordre, qui nécessite de longues années de pratique, beaucoup de persévérance et une bonne dose de talent !

Les nominés seront aussi présentés dans le Journal de Morges et les lecteurs pourront voter pour leur coup de cœur sportif.

L'événement permet également de mettre en valeur le sport et le travail des clubs morgiens. Ces derniers peuvent ainsi proposer à la Commission consultative des sports de nouveaux mérites comme par exemple celui du meilleur entraîneur.

Les bénévoles ne sont pas oubliés

De même, la soirée verra récompenser les

meilleurs bénévoles, pour leur soutien lors de manifestations sportives.

Nicola Spirig, sportive de haut niveau aux nombreux titres dont celui de **championne olympique du triathlon en 2012 à Londres**, ouvrira les feux de cette cérémonie qui continuera par la présentation des mérites aux bénévoles puis aux athlètes. Ces réjouissances se termineront par un apéritif convivial.

Carolyn Brown, stagiaire dans le domaine du sport, Greffe municipal



Plus d'informations sur
www.morges.ch/sports

Le sport sous toutes ses coutures



Du 25 mars au 19 avril 2015, la Commune présentera à l'Espace 81 une exposition sur le sport et les Mérites sportifs morgiens. Au travers de cette exposition, les habitants, touristes et visiteurs pourront découvrir les différents aspects du sport ainsi que les activités sportives à Morges.

Une exposition multifacettes

L'exposition explorera les différentes facettes du sport, en commençant par les diverses perceptions et significations de ce mot. Une partie de l'exposition sera consacrée à ses bénéfices pour la santé en abordant les bien-

faits et les recommandations par tranche d'âge. Vous découvrirez également quelle importance certaines personnes accordent à faire du sport et ce qui les motive vraiment à garder la forme.

Le thème du dopage sera également évoqué.

Pour terminer un espace vous présentera l'évolution des infrastructures sportives de Morges au cours des dernières décennies ainsi que les Mérites sportifs morgiens et les nominés 2014.

Carolyn Brown, stagiaire dans le domaine du sport, Greffe municipal

Pas de manifestation sportive sans bénévoles !

En Suisse, quelque 735'000 bénévoles constituent le fondement du sport. Ils lui font cadeau chaque année de plus de 73 millions d'heures de travail. Parrainé par le gaz naturel, Swiss Olympic Volunteer canalise et coordonne cette énergie bénévole colossale investie dans le sport suisse, et offre aux bénévoles une reconnaissance et une estime accrues. Swiss Olympic Volunteer est une plateforme destinée à toutes les personnes qui s'engagent bénévolement pour le sport suisse ou qui souhaitent le faire. Dès leur inscription sur le site internet, elles sont informées des nouveaux événements et peuvent s'annoncer pour prendre part aux manifestations. Pour chaque engagement, elles reçoivent des « Volunteer Points » qui permettent de profiter dans le Volunteer shop d'offres avantageuses

sur des articles de sport, séjours ou entrées à des événements sportifs.

La plateforme soutient également les organisateurs de manifestations sportives pour la recherche ciblée de bénévoles, ainsi que la gestion et la planification des engagements de ces derniers. Elle prête également main-forte aux clubs dans leurs tâches administratives et organisationnelles et offre aussi son soutien aux manifestations locales de toute la Suisse. Découvrez Swiss Olympic Volunteer dans le cadre de l'exposition à l'Espace 81.

Stéphane Oulevay, délégué commercial et administratif, service Infrastructures, énergies et espaces publics



Plus d'informations sur
www.morges.ch/espace81 ou
www.swissvolunteer.ch



Voyager malin avec les cartes journalières CFF

La Commune de Morges met à disposition de sa population 8 cartes journalières CFF, au prix de CHF 38.00/carte. Muni de cette carte journalière, vous pouvez voyager librement sur un réseau de plus de 18'000 km, incluant les CFF et la plupart des chemins de fer privés, cars postaux et bateaux. De plus, vous bénéficiez de réductions sur de nombreux trajets en chemin de fer de montagne.

Comment en disposer ? Il suffit de résider à Morges et de faire la réservation par **tél. 021/804 96 95** ou via le site internet **www.morges.ch**

Impressum :

Edité par la Ville de Morges
Adaptations rédactionnelles : Véronique Chaignat
Crédit images : Olivier Bohren, R. Guélat, Yann Arthus-Bertrand
Graphisme : Atelier de graphisme Matthieu Gétaz
Impression : Papier FSC
offset Amber Graphic 100 Gm²,
PCL Presses Centrales SA
Tirage : 10'000 ex.
Coût de production, d'impression et de distribution : CHF 1.-/ex.

MORGES RÉGION ET AGENDA

Morges Région Tourisme vous informe



Cartes CFF/CGN

Dans le cadre de notre collaboration avec la Ville de Morges, nous avons décidé, dès le début de cette année, de prendre en charge la gestion et la vente des cartes journalières CFF et CGN. Depuis janvier, le personnel du point d'Information de l'Hôtel-de-Ville délivre les 8 cartes journalières des CFF au prix de CHF 38.- ainsi que les 2 cartes journalières de la CGN au prix de CHF 10.-.

Bornes interactives

A noter également, le partenariat avec la Commune et la Société Geomatic Ingénierie SA, pour l'installation de deux bornes interactives à Morges. Sous la forme de smartphones géants, ces installations

offrent à nos citoyens et visiteurs de nombreuses informations touristiques sur la région. Ces bornes seront installées prochainement, respectivement devant les bureaux de Morges Région Tourisme à la rue du Château 2 et à la sortie de la gare CFF.

Une nécessité de se renouveler...

La multiplication des sources de renseignement pousse les Offices du tourisme (ci-après OT) à redéfinir leurs missions et à relever de nouveaux défis. Les voyageurs, submergés d'informations touristiques, sont aux prises avec la difficulté de juger de la crédibilité des sources ainsi que de la qualité et de l'authenticité des contenus. Cette tendance renforce l'importance des

OT, souvent perçus comme une source de renseignements impartiale et de qualité. Tantôt ennemie, tantôt alliée, la technologie pousse les OT à donner un réel avant-goût de la destination, au-delà de ce que les visiteurs peuvent observer sur le web. Les « nouveaux » OT sont notamment équipés de tables interactives et d'écrans tactiles avec accès wi-fi gratuit. Par exemple, la Maison du tourisme de la Montérégie (Québec) réunit une centrale de réservation, une vitrine avec 85 produits régionaux ainsi que des bornes interactives qui présentent l'offre touristique de la région. Plus près de nous, la Maison des terroirs de Grandson regroupe l'OT et la promotion des produits du terroir et des vins de l'appellation Bonvillars.

La qualité de la relation humaine est également essentielle, ce qui renforce le rôle du personnel d'accueil. Véritable trait d'union entre le visiteur et le territoire visité, les OT sont désormais des espaces de rencontre et des pôles d'attractions capables de séduire aussi bien les visiteurs que les habitants.

C'est bien cet esprit que nous souhaitons adopter pour notre région...

Ermanno Castelli, directeur de Morges Région Tourisme



Plus d'informations sur www.morges-tourisme.ch

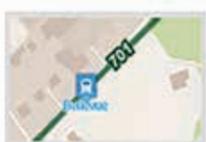
Géoguichet Trucs et astuces

Le géoguichet de Morges met à disposition énormément d'informations.

Pour vous aider à vous familiariser avec cet outil très utile tant pour les privés que pour les professionnels, nous vous présenterons régulièrement des informations sur son contenu et la manière d'y accéder.



Administration scolaire



Transports publics



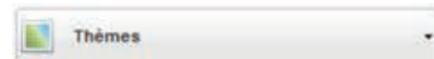
Ports de plaisance



Collecte des déchets

Les informations sont regroupées par thèmes dont certains peuvent vous être utiles au quotidien.

Pour y accéder cliquez sur le bouton : Vous y trouverez notamment des données sur :



Administration scolaire

Secteur sans subvention de bus
Communes de l'ASIME

Mobilité

Itinéraire cyclable
Parcours pédestre (Morges bouge)
Stationnement

Transports publics

Arrêts et lignes de bus / train
Secteurs Mobilis

Ports de plaisance

Profondeur du lac
Places d'amarrage, etc.

Collecte des déchets

Type de déchets (capsules Nespresso, etc.)
Point de collecte (Ecopoint, etc.)
Zone de collectage

L'aide du géoguichet vous donne des renseignements utiles pour que vous puissiez consulter les données aisément.

Roger Maurer, responsable géomatique,
Service informatique



Plus d'information sur <http://map.morges.ch>

Agenda

De mars à juin 2015

Bibliothèque municipale

Contes avec Sandrine Flückiger

Me 18 mars à 15h, tout public

Atelier cinéma animation par Raffaele Elia, pour les 8-12 ans

Sur inscription (places limitées)

je 9 avril de 9h à 12h et me 13 mai de 13h30 - 16h30

« Permission de minuit », soirée contes et lectures pour les 8-12 ans

sur inscription, ve 24 avril de 20h à 23h30

Lectures avec Catherine Guggisberg,

dès 6 ans me 20 mai à 15h

Plus d'informations sur

<http://biblio.morges.ch>

Soirée annuelle du Chœur mixte La Récréation

Sa 14 mars 2015, au Théâtre de Beausobre à 20h

Salon du Vélo

Du vendredi 13 au dimanche 15 mars, halles CFF. Entrée gratuite, pistes d'essais, restauration sur place

Plus d'informations sur

<http://salon-du-velo.ch>

Figures célèbres du cinéma sur La Côte Ouest lémanique: Yul Brynner et Peter Ustinov

Du sa 21 mars au ma 6 octobre

Musée Alexis-Forel et Fondation Bolle

Plus d'informations sur www.museeforel.ch

et www.fondationbolle.ch

Fête de la Tulipe

Du lu 23 mars au di 17 mai,

Parc de l'Indépendance

Marché des potiers, di 5 avril

Plus d'informations sur

www.morges-tourisme.ch/tulipe

20^e Arvinis, salon du vin

Du me 15 avril au lu 20 avril, Halles CFF

Plus d'informations sur www.arvinis.ch

Comptoir de Morges

Du ve 24 avril au di 3 mai,

Parc des Sports

Plus d'informations sur

www.comptoirdemorges.ch

Concert des Concerts classiques de la région morgienne

Di 26 avril à 20h, Théâtre Beausobre

Morges bouge

Ma 5 mai à 17h, site de Beausobre

Le but de la manifestation est d'inciter la population à pratiquer une activité physique, sans chronomètre ni compétition

Ouverte à tous, sans inscription

Plus d'informations sur

www.morges.ch/morgesbouge

Vide-grenier

Di 17 mai, Halles CFF

Plus d'informations sur www.phfprod.com



Retrouvez toutes les manifestations sur www.morges.ch